

OFFRE D'EMPLOI « JOURNALIER SAISONNIER AUX TRAVAUX PUBLICS »

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Sous la responsabilité du contremaître des travaux publics, la personne exécute un ensemble de tâches ayant trait au poste de journalier saisonnier aux travaux publics.

PRINCIPALES FONCTIONS

La personne devra effectuer des travaux journaliers relatifs à l'entretien des infrastructures municipales :

- Effectuer des travaux reliés à l'entretien du réseau routier (débroussaillage, signalisation, chargement, réparations, etc.)
- Effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de rénovation tant intérieurs qu'extérieurs de nature générale tels que des bâtiments, des équipements de loisirs, des parcs et terrains de jeux, etc.
- Effectuer de la manutention d'équipements, d'outillages et/ou de mobiliers, etc.
- Participer à divers travaux d'entretien du réseau d'aqueduc et du réseau d'égout
- Participer à l'installation des équipements reliés à des événements municipaux et/ou prêt d'équipements
- Effectuer la collecte des matières recyclables
- Effectuer des travaux manuels
- Respecter le code de sécurité routière
- Conduire des véhicules (automobile et camionnette)
- Participer au bon fonctionnement de l'écocentre
- Respecter les règles de santé et de sécurité pour son intégrité physique et celle de toutes autres personnes se trouvant sur les lieux de travail ou à proximité

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une formation jumelée à une expérience pertinente
- Expérience pertinente d'au moins 3 mois
- Permis de conduire valide (classe 5)
- Bonne condition physique
- Capacité de travailler dans des positions et des conditions climatiques difficiles
- Ne pas souffrir de claustrophobie et de vertige
- Capacité de soulever des charges dans les limites permises
- Connaissances de base en menuiserie, en soudure, en mécanique, etc.
- Être disponible pour les appels d'urgences soir et fin de semaine

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Nombre d'heures minimales : 40 heures par semaine
- Statut d'emploi : Temps plein
- Horaire : 5 jours par semaine (Écocentre en période estivale, les samedis en alternance avec l'équipe des travaux publics)
- Date prévue d'entrée en fonction : dès que possible
- Salaire : à partir de 21.06\$/ heure

QUALIFICATIONS

- Être autonome, courtois, respectueux, ponctuel, ordonné et débrouillard
- Faire preuve de rigueur d'initiative et de jugement
- Posséder de bonnes habiletés manuelles et bonne condition physique

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 16 juin 2023, à 11 h 00, par courriel à administration@saint-mathieu-du-parc.ca ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

561 chemin Déziel

Saint-Mathieu-du-Parc, Québec, G0X 1N0